



Demande de changement de fonds

BE

Notes pour vous aider

Ce formulaire doit uniquement être utilisé pour l'International Prudence Bond.

Veillez le remplir à l'encre noire et écrire en LETTRES MAJUSCULES ou cocher selon ce qui est demandé. Toute correction doit être paraphée – n'utilisez pas de fluide correcteur car cela invalidera votre dossier.

Veillez lire les notes ci-dessous avant de remplir ce formulaire.

Informations

- a) Vous n'êtes pas autorisé à échanger avec l'un de nos With-Profits Funds.
- b) La Société n'acceptera pas des instructions d'investissement qui relieraient le contrat d'assurance vie (Bond) à plus de 10 fonds (y compris pas plus d'un PAC With Profits Fund ou d'un PIA With-Profits Sub-Fund).**
- c) La Société peut facturer des frais pour le changement d'un investissement existant. En règle générale, cela ne s'applique que si vous demandez plus de 20 changements sur une période de 12 mois.

Nous vous conseillons de lire votre document d'informations clés (Key Information Document) et la documentation relative à votre option d'investissement associée (Investment Option Document), car ils contiennent des informations importantes. Pour les produits fermés avant le 1er janvier 2018, mais qui peuvent encore être rechargés, nous ne fournissons pas ces documents. Veuillez consulter votre document expliquant les principales caractéristiques (Key Features Document) pour plus d'informations.

Nous fournissons un document relatif à l'option d'investissement (Investment Option Document) pour les fonds pouvant être échangés entre eux, à l'exception du Prudential With-Profits funds (ce fonds n'est accessible qu'aux détenteurs existants avant le 11/09/2017).

Tous nos fonds ne peuvent pas être échangés entre eux. Pour plus d'informations relatives aux fonds disponibles, veuillez consulter le guide de fonds (Fund Guide) actuel. Celui-ci est disponible sur pru.co.uk/funds/guides

- d) Lorsque vous avez un groupe de polices dans votre contrat d'assurance (Bond), toutes les transactions seront traitées sur une base qui maintient les polices identiques tout au long.

Informations importantes

L'accès aux Prudential PAC Sterling, PAC Euro et PAC US Dollar With-Profits-Funds n'est pas disponible aux clients investissant dans l'International Prudence Bond (IPB) à partir du 11/09/2017 ou après cette date.

Cependant, si vous étiez déjà client avant le 11/09/2017, vous pourrez toujours le recharger ou échanger avec l'un des fonds Prudential With-Profits PAC Sterling, PAC Euro et PAC US Dollar Funds.

Les références aux fonds With-Profits dans ce document ne s'appliquent qu'aux assurés avant le 11/09/2017.

Section A – Renseignements

Numéro de contrat (Bond)

Assuré(s)

Section B – Changement de l'investissement existant

Veillez compléter **SOIT** la section B1, **SOIT** la section B2 ci-dessous selon votre cas.

Le changement sera traité au prix unitaire des fonds concernés, généralement à la prochaine date de négociation des fonds suivant la réception de ce formulaire, correctement rempli, au centre d'administration de la société à Dublin.

Veillez noter :

PAC With-Profits Funds

Si vous vous retirez d'un PAC With-Profits Fund, la valeur que nous utilisons pour attribuer les unités de remplacement sera ajustée dans l'ordre suivant :

- Ajout de tout bonus final auquel les unités à annuler peuvent prétendre,
- Déduction de la valeur marchande, le cas échéant, et
- Déduction des frais de changement, le cas échéant.

Nous nous réservons le droit de refuser une demande de changement de fonds vers un PAC With-Profits Funds si l'investissement total dans ces fonds dépasse 1 000 000 £, 1 500 000 € ou 1 500 000 \$.

Sauf si vous vous retirez complètement d'un fonds, le montant minimum que vous devez détenir dans un fonds après un changement, à l'entrée ou à la sortie, est de 500 £, 750 € ou 750 \$.

Pour plus d'informations, veuillez consulter votre document expliquant les caractéristiques principales (Key Features Document) ou les conditions de votre contrat.

Section B1 – Pour retirer toutes les parts existantes et réinvestir dans la nouvelle sélection d'investissements, veuillez remplir cette section.

Nouveau choix d'investissement :

Nom(s) du/des fonds	Devise du fonds	%
		100%

Les unités allouées dans le contrat d'assurance seront annulées pour le changement. La valeur des unités annulées (moins les frais de changement) sera appliquée à l'allocation des unités dans les fonds que vous avez spécifiés ci-dessus. **S'il y a deux fonds ou plus, vous devez préciser le pourcentage qui doit être alloué à chacun des fonds.**

Section B2 – Pour transférer un pourcentage déterminé de l'allocation des unités existantes d'un fonds à un autre, veuillez remplir cette section.

Nom du fonds de sortie	Devise du fonds	% à transférer	Nom du fonds d'entrée	Devise du fonds

Les unités seront annulées à la valeur du pourcentage à échanger. La valeur des parts annulées (moins les frais éventuels de changement) sera appliquée pour l'attribution des parts dans les fonds que vous spécifiez ci-dessus.



www.prudential-international.com

Le siège social de Prudential International est situé en Irlande à Montague House, Adelaide Road, Dublin 2. Prudential International est le nom commercial de Prudential International Assurance plc, une compagnie d'assurance-vie opérant depuis l'Irlande. Numéro d'immatriculation : 209956. Numéro de téléphone : + 353 1 476 5000. Prudential International Assurance plc est agréée par la Banque centrale d'Irlande. Prudential International fait partie du même groupe de sociétés que la Prudential Assurance Company. La Prudential Assurance Company et Prudential International sont respectivement des filiales directes/indirectes de M&G plc, une société enregistrée au Royaume-Uni. La Prudential Assurance Company n'est en aucune manière affiliée à Prudential Financial, Inc, une société dont les principaux établissements sont situés aux États-Unis d'Amérique ou à Prudential plc, un groupe international enregistré au Royaume-Uni.